



## TERMES DE REFERENCE

### Mission d'évaluation du Projet d'appui aux métiers de la pierre et de l'écoconstruction (PAMPEC) au Mali, Togo et Bénin



Avril 2022

## Présentation du PAMPEC

Depuis septembre 2019, AFL et ses partenaires (ACAD, APAPE/PH et GEVAPAF) ont bénéficié d'un financement de 3 ans (1er septembre 2018 au 31 août 2022) de l'Agence Française de Développement (AFD) pour mettre en œuvre le Projet d'Appui aux Métiers de la Pierre et de l'Ecoconstruction (PAMPEC).

Le PAMPEC intervient dans trois pays : au Mali, au Togo et au Bénin. Au Mali il intervient sur le territoire communément appelé « Pays Dogon » situé dans la région de Mopti, dans les Cercles de Bandiagara, Bankass et Koro. Au Togo, il intervient dans la région de la Kara et dans la région des Savanes. Au Bénin, deux départements sont concernés : L'Atacora et la Donga. Ces territoires sont caractérisés par les ressources naturelles exploitables (la ressource en pierre notamment), leur situation géographique rurale transfrontalière et éloignée des centres économiques des capitales nationales.

**L'objectif Global du projet est d'améliorer le développement économique et sociale des artisan·e·s et jeunes sur les territoires d'intervention au Mali au Togo et au Bénin.**

**L'objectif spécifique est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur du bâtiment par le développement d'une offre nouvelle de formation, un dispositif de suivi-insertion et l'appui au développement de filières territoriales d'écoconstruction dans les régions de Mopti (Mali), La Kara et les Savanes (Togo) et des départements de l'Atacora et de la Donga (Bénin).**

**Les résultats attendus du projet sont les suivants :**

**Résultat n°1 :** Un dispositif de formation adapté aux jeunes vulnérables est développé selon une approche à la fois diplômante et qualifiante.

Synthèse des principales activités prévues dans les trois zones d'intervention pour l'atteinte du R.1 :

**A1.1** - Elaboration des modules complémentaires et renforcement de capacités des formateur·rice·s

**A1.2** Mise en œuvre de formations en bâtiment intégrant les métiers de l'écoconstruction

i) Formations longues diplômantes (enseignement techniques niveau BT Génie Civil et CAP maçonnerie)

ii) Formations courtes et spécialisées (enseignement professionnel)

**A1.3.** Mise en œuvre du suivi des apprenants en formation

**Résultat n°2 :** Les conditions de professionnalisation et d'insertion économique des jeunes sont renforcées par un dispositif territorial de suivi-insertion et l'appui au développement de la filière écoconstruction.

Synthèse des principales activités prévues dans les trois zones d'intervention pour l'atteinte du R2.:

**A2.1.** Mise en œuvre du suivi-insertion post-formation et de modalités d'appui à l'insertion

**A2.2.** Renforcement de la professionnalisation des apprenant·e·s

i) Organisation de visites d'échanges sous-régionales

ii) Réalisation de chantiers-écoles supports à la formation

**A2.3.** Appui aux artisan·e·s de la filière en lien avec les organisations professionnelles

i) Appui à la structuration

ii) Renforcement de capacités techniques et transversaux

iii) Renforcement matériel

**A.2.4.** Appui au développement de la commande institutionnelle et mobilisation pluri-acteurs pour la formation et l'emploi des jeunes

i) Réunion de sensibilisation et d'appui sur la commande institutionnelle

- ii) Appui technique et financier à la réalisation de chantiers institutionnels en matériaux locaux
- iii) Evénement de communication et plaidoyer
- iv) Organisation de comités territoriaux de suivi-insertion

**Résultat n°3 :** La dynamique d'approche territoriale de la formation et de l'insertion des jeunes est renforcée par une expertise croisée multi-pays.

Synthèse des principales activités prévues dans les 3 zones d'intervention pour l'atteinte du R3 :

**A3.1** Création et appui à la mise en œuvre d'une base de données informatique de suivi-insertion

**A3.2** Organisation d'ateliers de renforcement de capacités et d'expertises sous régionales

i) Appui à l'analyse des données économiques des chantiers

ii) Appui à l'analyse des données de suivi-insertion

iii) Appui à l'élaboration de stratégies territoriales de développement de l'emploi locale des jeunes, par le biais notamment de la commande institutionnelle

**A3.3** Développement des connaissances et communication

i) Réalisation de notes de capitalisation à partir de l'analyse des données de suivi-insertion

ii) Réalisation de supports de communication

Les partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leur rôle dans le projet sont décrits ci-dessous :

**Acting For Life** est une association de solidarité internationale fondée en 1973. Depuis 45 ans, AFL soutient l'émergence et le développement d'organisations locales solides et porteuses de réponses innovantes par l'appui technique et financier aux organisations locales (organisations professionnelles et ONG du sud), en agissant plus particulièrement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'agropastoralisme et de la formation insertion professionnelle.

Dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle développé au Mali, Burkina Faso, Togo, Bénin et Sénégal, au-delà de la prise en charge et de l'accès des jeunes à des formations qualifiantes, la valeur ajoutée d'AFL se traduit notamment par un appui technique et financier aux partenaires en matière d'articulation entre formation professionnelle et dynamiques économiques locales ; de contenus de formation (élaboration de nouveaux curricula ou modules de formation) ; d'élaboration et de mise en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques (chantiers écoles notamment), d'organisation pédagogique, etc.; de formation de formateurs ; d'équipements/infrastructure, matière d'œuvre ; de méthodologie de suivi-insertion ; d'ancrage territorial et institutionnel des dispositifs de suivi-insertion.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à ACTING FOR LIFE en subvention directe. AFL est responsable de la coordination technique, administrative et financière. Elle mobilise son expertise technique concernant la formation professionnelle et l'insertion mais aussi l'agropastoralisme et le renforcement administratif et financier des partenaires.

Trois ONG locales, partenaires d'AFL, sont en charge de la mise en œuvre opérationnelle des activités, sous la supervision et la coordination d'AFL : l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) au Bénin, APAPE/PH au Mali et GEVAPAF au Togo. Ces organisations ont été identifiées selon les critères suivants :

- présentes dans la zone du projet, elles disposent d'une reconnaissance par les populations locales et d'une capacité de mobilisation des jeunes et des acteurs locaux
- elles disposent de compétences complémentaires en matière de formation professionnelle et d'assistance technique aux collectivités,
- elles ont une expérience partenariale ancienne avec AFL,

Au Bénin, l'**ACAD** dispose d'une expérience de formation professionnelle et d'appui aux métiers de la pierre avec AFL depuis 2016. De 2017 à 2019 elle a mis en œuvre le projet FIPEC en collaboration avec le Lycée Technique de Natitingou

Au Mali, **APAPE/PH**, en plus de sa mission d'appui au pastoralisme et à la gestion des ressources naturelles en lien avec les activités d'AFL dans ce domaine, s'ajoutent la promotion humaine et un souci particulier d'appui à la jeunesse dans une région en proie aux difficultés sécuritaires qui compromettent leurs perspectives économiques et sociales. Son équipe bénéficie de l'expérience du PFMP, du PAMP et du T-PAMP menée pendant 7 ans.

Au Togo, **GEVAPAF**, dispose d'une expérience de formation professionnelle et d'appui aux métiers de la pierre avec AFL depuis 2015. De 2017 à 2019 elle a mis en œuvre le projet FIPEC en collaboration avec le CRETFP de Dapaong et le CET de Pya.

Les bénéficiaires du projet sont :

- 1) 180 jeunes de 16 à 25 ans, dont au moins 20% de jeunes femmes, d'origine modeste et issu-es des zones d'inventions bénéficiant de formation et d'un suivi-insertion, ainsi que 120 artisan-es locaux-les bénéficiaires d'un appui et 120 jeunes issus des projets de formations précédents bénéficiaires d'un suivi-insertion
- 2) 3 ONG locales et 6 centres de formations renforcés dans leurs pratiques et leurs capacités d'animation territoriale auprès des collectivités sur la thématique de la formation et insertion professionnelle.

Les bénéficiaires indirect-es sont les familles des bénéficiaires (au moins 4000 personnes), les apprenant-es des centres de formation renforcés (1000 jeunes) et les institutions de la formation professionnelle et de l'insertion.

## Prestation attendue

### Objectifs de l'évaluation

La mission a pour objectif l'évaluation finale du projet PAMPEC par rapport aux objectifs fixés et aux résultats attendus dans la convention signée avec l'AFD. Les réussites et bonnes pratiques pourront être identifiées et valorisées. La mission s'attachera également à formuler des recommandations d'amélioration dans l'éventualité d'une troisième phase de projet. La présente évaluation concerne les trois années du projet à savoir du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2022, tel que figuré sur la convention.

### Questions d'évaluation

**Les éléments principaux d'analyse et d'évaluation ainsi que des propositions de questions évaluatives sont présentés ci-dessous. Ils ne sont pas exhaustifs et il est recommandé au prestataire de proposer une revue et des ajouts.**

L'évaluation de la stratégie de l'intervention :

- Le projet répond-il aux priorités sectorielles en termes d'employabilité dans les zones d'intervention ?

- L'appui à la filière maçonnerie et écoconstruction est-il pertinent, au regard des opportunités d'emploi local ?
- Le dispositif de formation a-t-il permis de prendre en compte les spécificités et contraintes liées à l'accès des jeunes filles/public vulnérable à la formation ? A-t-il permis leur maintien en formation (kits, prise en charge, etc.)?
- La double modalité de formation courte/longue a-t-elle permis de répondre en besoin en formation de la zone
- Le dispositif de suivi-insertion mis en place répond-il aux objectifs du projet ?
- Y a-t-il des résultats et / ou des bénéficiaires inattendus et non prévus initialement ?

L'évaluation du dispositif de mise en œuvre : institutionnel, organisationnel et méthodologique :

- Quelle est la valeur ajoutée de l'intervention multi-pays ? Comment le projet se nourrit au fur et à mesure des bonnes pratiques observées dans chaque pays ?
- Les autres acteurs et actrices de la zone ont-ils et elles été intégrés au projet pour une meilleure efficacité de celui-ci ?
- Les liens et synergies possibles entre les différents projets de formation de la zone (notamment PDIEM, GIZ, etc.) ont-ils été mis en œuvre de manière cohérente ?
- Les moyens et budgets affectés au projet et aux partenaires sur le terrain ont-ils été suffisants, et employés d'une façon satisfaisante / optimale, afin de mettre en œuvre les différentes activités ?
- Les approches méthodologiques et techniques utilisées dans le cadre de la formation et de l'insertion professionnelle sont-elles durables ?
- Les dispositifs et méthodes de monitoring, de gestion, de management et de suivi, en tenant compte des contraintes imposées par la zone du projet et le contexte international sont-ils efficaces ?

L'évaluation des actions menées sur le terrain pendant les trois années du projet :

- L'intervention a-t-elle permis d'améliorer la qualité des formations proposées dans les centres ? Quelles sont leurs perspectives à l'issue du projet (réutilisation des modules, chantiers-écoles, etc.) ?
- Quelle autre filière pourraient être renforcée présentant des opportunités d'insertion socio-économique pour les jeunes des zones concernées ?
- Dans quelle mesure les bénéficiaires sont-ils et elles satisfait.es de leur formation et de l'appui à l'insertion qu'ils et elles ont reçu ?
- Les jeunes formés ont-ils vu leur situation professionnelle / personnelle s'améliorer (création d'activité, augmentation de leurs revenus, etc.)
- Dans quelle mesure les activités de renforcement de la commande publique ont permis de remplir les objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les actions de développement de la filière maçonnerie et écoconstruction ont eu un impact sur celle-ci ?
- Dans quelles mesure la dégradation de la situation sécuritaire a impacté le projet ?

La liste des questions évaluatives est non exhaustive. Il est attendu des soumissionnaires dans leur offre technique d'étayer les potentielles questions évaluatives qu'ils jugeraient pertinentes pour le projet.

De manière transversale :

#### Le genre et la jeunesse

En plus des questions spécifiques, les actions du projet seront analysées afin d'identifier les impacts sur la représentation des femmes dans les filières dites masculines et leur accès aux opportunités de développement économique.

### Contexte sécuritaire et Do No Harm

Alors que la situation sécuritaire se dégrade au Nord Bénin et au Nord Togo et qu'elle continue à être fragile au Mali, l'évaluation pourra analyser la pertinence du projet pour répondre aux enjeux auxquelles la jeunesse est confrontée.

### Environnement/climat/biodiversité

Il s'agira d'analyser de manière succincte les principaux effets potentiels de l'action sur ces dimensions et de proposer des recommandations d'amélioration.

## Méthodologie attendue

Le/la consultant.e devra établir un bilan global et objectif des actions des trois années du projet depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il ou elle devra notamment :

- rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué de manière à en acquérir une bonne connaissance ;
- analyser les données disponibles au niveau du projet et si besoin collecter des données complémentaires
- conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet ;
- conduire des entretiens avec les bénéficiaires du projet.

L'évaluation devra reposer sur les critères CAD/OCDE, à savoir :

**L'efficacité** : l'évaluation appréciera le niveau d'atteinte des objectifs et résultats prévus du projet au regard des activités menées.

**L'efficience** : L'évaluation appréciera les coûts et les plans d'exécutions prévus en rapport avec les résultats obtenus, les principaux facteurs d'économie et de dépassement des coûts et délais.

**La pertinence** : L'évaluation de la pertinence du projet s'appliquera en particulier à montrer si le projet a apporté une réponse significative à la préoccupation exprimée par les bénéficiaires directs et indirects mais aussi aux priorités et besoins régionaux, et aux politiques des partenaires.

**La cohérence** : l'évaluation soulignera la capacité de coordination du projet pour satisfaire les besoins des jeunes. Elle s'attachera à identifier à la fois la cohérence interne au projet (entre structures partenaires) mais également la complémentarité et/ou concurrence avec les acteurs intervenants dans les différentes zones du projet. Il s'agira aussi d'analyser la cohérence du PAMPEC avec les priorités actuelles des pays, notamment en termes de formation/insertion professionnelles.

**L'impact/l'effet** : l'évaluation appréciera tous les effets positifs et négatifs qui ont occasionné des changements significatifs sur les jeunes et leur environnement.

**La durabilité** : l'évaluation appréciera le degré d'autonomisation technique des jeunes, le degré d'implication des services techniques, les bénéfices directs et indirects du projet.

Une visite de terrain dans les trois pays d'intervention est requise pour la réalisation de cette évaluation. Cette visite devra se conformer aux recommandations sécuritaires émises par le Ministère français des affaires étrangères. Le/la consultant.e sera également sollicitée pour faire une restitution de l'étude lors de l'atelier de clôture du projet qui aura lieu durant le mois de juillet au Togo.

## Livrables attendus

Un rapport de démarrage avec le détail de la méthodologie appliquée et les outils sera réalisée à l'issue de la réunion de cadrage.

Un rapport provisoire sera produit à l'issue des travaux du/de la consultant.e. Il sera transmis à Acting For Life qui formulera ses remarques et observations au / à la consultant.e.

Le rapport présentera une partie évaluation et une autre partie portant sur les recommandations. Le/la consultant.e pourront proposer une forme différente pour valoriser les réussites du projet. Les outils développés et les guides d'entretien/résultat des collectes devront être annexés au rapport.

Le rapport définitif, intégrant les observations, devra être disponible au plus tard le 11 juillet 2022. Le rapport définitif devra être remis sous format électronique. Une synthèse de l'évaluation de 10 pages maximum sera également fournie. Le rapport définitif restera la propriété d'AFL qui en assurera elle-même la diffusion.

## Calendrier de réalisation de la prestation

La durée attendue de la prestation devra être comprise entre 25 et 30 jours-personne. Ci-dessous, un calendrier à titre indicatif mais il est attendu du prestataire une proposition de planning à intégrer dans la note technique davantage détaillée :

- diffusion de l'appel à candidatures : 28/04/22 ;
- date limite de dépôt des offres : 18/05/22 ;
- Réunion et note de cadrage la semaine du 6 juin
- remise du rapport intermédiaire le 30/06/22 ;
- remise du rapport final : 11/07/22 au plus tard ;
- restitution deuxième quinzaine de juillet au Togo.

## Compétences attendues du Prestataire

Les qualifications générales requises :

- L'expert.e doit avoir au moins une formation universitaire de niveau maîtrise (bac+4) ou équivalent, en sciences sociales / économie / ou économie du développement,
- L'expert.e doit disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 8 ans en Afrique de l'Ouest,
- La maîtrise de la langue française est exigée. La connaissance d'une des langues locales parlée dans les zones d'intervention du projet est un plus,
- Maîtrise de l'outil information et des outils de travail collaboratif (Asana, Teams, Drive, etc.).

Les compétences spécifiques requises :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation de projets,
- Expérience en matière de coopération au développement,
- Connaissance des procédures du bailleur AFD est un plus,

- Très bonnes connaissances et expériences dans le domaine de la formation professionnelle dans au moins deux des trois pays d'intervention du projet,
- Une bonne connaissance des problématiques liées au développement de la commande institutionnelle. Une connaissance de la filière du bâtiment serait un plus
- Bonne connaissance des trois pays d'intervention et de leurs institutions,
- Aptitude à rédiger, capacité d'animation et de concertation.

## Constitution du dossier de consultation

Le/la prestataire sera recruté.e sur la base des dossiers technique et financier constitués comme suit :

### 1. Offre technique (30 pages maximum hors CV) :

Elle devra tenir compte des points suivants :

- ✓ La compréhension que le/la consultant.e a de la mission ;
- ✓ Une proposition de questions évaluatives/critères
- ✓ La description détaillée de la méthodologie à mettre en œuvre ;
- ✓ Liste des activités proposées considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs de la consultation ;
- ✓ Les moyens techniques (les capacités techniques disponibles, la description explicite des outils et matériels nécessaires pour la prestation) ;
- ✓ Les moyens humains, les curricula vitae détaillés des membres de l'équipe ;
- ✓ Les expériences dans le domaine et les structures de référence : travaux antérieurs réalisés ;
- ✓ Les contacts de deux structures de référence avec lesquelles le prestataire a déjà collaboré et réalisé des études similaires dans les trois dernières années ;
- ✓ Calendrier prévisionnel, chronologie et durée des activités proposées : identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution de la consultation, en précisant notamment comment les résultats obtenus seront pris en compte dans les rapports ;

### 2. Offre financière :

L'offre financière devra intégrer les coûts détaillés de l'intervention en euro ou en francs CFA toutes taxes confondues en tenant compte au minimum des éléments suivants :

- ✓ Le coût des honoraires du ou des consultant-e-s (junior/sénior ; nombre de jours par activité et total),
- ✓ Frais de la tenue des activités de la prestation,
- ✓ Frais de transport (voyages, logement, etc.),
- ✓ Autres frais associés à la mise en œuvre de la prestation

Les candidat.es soumissionnaires doivent également indiquer le pays dont ils ou elles sont ressortissant.es en présentant les preuves habituelles en la matière selon leur loi nationale (N° d'enregistrement + copie du passeport ou de la carte nationale d'identité).

Le choix du (des) consultant(s) sera effectué par AFL, sur la base de la consultation d'au moins trois fournisseurs distincts.

Les critères de sélection porteront notamment sur : l'expérience des candidats ; la compréhension de la problématique ; la qualité de l'offre technique et financière ; le respect du calendrier proposé ; le respect du budget et le sérieux de l'offre financière suffisamment détaillée.

## Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats doivent déposer leur candidature constituée de :

- L'offre technique et financière constitué des éléments mentionnés dans la partie précédente
- CV du prestataire insistant sur les expériences en lien avec l'objet de la prestation ;
- 3 références professionnelles les plus récentes et proches de la consultance actuelle ;
- La déclaration d'intégrité dûment signée (disponible en annexe 1)
- Les modalités contractuelles dûment signée (disponible en annexe 2)

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 18 mai 2022 inclus pour un démarrage souhaité au 30 mai 2022, via courrier électronique, avec pour objet « Evaluation projet PAMPEC » à :

- Clélia Roucoux : [croucoux@acting-for-life.org](mailto:croucoux@acting-for-life.org)
- Maciré Keita : [mkeita@acting-for-life.org](mailto:mkeita@acting-for-life.org)
- Léa Pottier : [lpottier@acting-for-life.org](mailto:lpottier@acting-for-life.org)

## Liste des annexes :

Annexe 1 : Déclaration d'intégrité



Annexe 1\_Déclaration  
d'intégrité